

Expéditeur

**Roulons En Ville à Vélo**

1 rue Michel Servet 26000 Valence

Tél. 09 80 91 94 97

E.mail [revv@laposte.net](mailto:revv@laposte.net)Site <http://revv-valence.org>

Facebook accessible par le Site



## Associations

<b>A pincés et à vélo</b>	Romans
<b>Circulons à Tain-Tournon</b>	Tain et Tournon
<b>Collectif vélo Diois</b>	Die
<b>Montélovélo</b>	Montélimar
<b>Roulons En Ville à Vélo</b>	Valence
<b>Vélo dans la ville</b>	Crest

REVV adhère et participe au Comité Directeur de la Fédération des Usagers de la Bicyclette

# REVVeries



## Le nouveau REVVeries est arrivé !

Vous avez pu le constater les éditions de notre REVVeries sont inégales. Généralement trois parutions par an, voire quatre les bonnes années et deux seulement cette année ! Nos bénévoles, souvent des retraités, n'ont pas d'obligation formelle ce qui ne signifie pas qu'ils s'engagent à la légère, mais après quelques temps ils peuvent légitimement éprouver le besoin de souffler ou de passer à autre chose. Alors remercions Michel le « Rédac'Chef » de ces dernières années et cherchons-lui un successeur. Notons que les articles ne font pas défaut, au contraire il arrive que les 8 pages de nos précédents bulletins ne suffisent pas ! Mais attention, nous sommes toujours très intéressés par vos propositions d'articles, particulièrement lorsqu'elles sont le fait de témoignages et/ou de rédacteurs occasionnels.

Rappelons que dans les années 90 les premiers REVVeries, ainsi baptisés de ce nom superbe par Michel Vivant le Président fondateur, ne comptaient qu'une page A4. A ce jour et même avec 12 pages ses dimensions demeurent modestes, mais contribuent à maintenir un lien avec tous nos adhérents et notamment avec ceux que l'on ne rencontre que rarement. Et depuis quelques années il est possible de le télécharger en couleur sur notre site.

Lucien Alessio *Rédacteur en Chef intérimaire*

### REVV se mobilise pour le REVVeries

Le journal que vous tenez entre les mains est le fruit du travail des bénévoles de REVV. Heureusement les nombreuses tâches sont partagées : rédaction des textes, rassemblement des articles, mise en page sur ordinateur, passage chez l'imprimeur, mise sous pli, timbrage et étiquetage, etc. Mais la chaîne est fragile et il suffit qu'un chaînon vienne à manquer pour que tout s'arrête ! Et souvent ce maillon repose sur une personne seule.

Et pourtant le REVVeries est très important pour la vie de notre association et aussi pour faire connaître l'opinion et les attentes des cyclistes auprès des diverses instances locales : élus, techniciens, médias, médiathèques, MJC, etc. C'est le moyen de faire passer certains messages, pas toujours agréables à entendre, auprès des décideurs qui lisent avec attention notre bulletin.

Michel qui assurait jusque là le rôle de rédacteur en chef et qui se chargeait aussi de la mise en page a dû y renoncer en début d'année. Nous n'avons pas été en mesure de publier le REVVeries depuis, et il a fallu que les membres du CA se mobilisent pour remettre le journal en route.

Aujourd'hui nous cherchons, entre autres, un rédac' chef, pour susciter et coordonner la fourniture des articles de la part des nombreux rédacteurs potentiels.

Nicolas Martin *Président*

### Enfin une consigne à vélo en gare de Valence !

Cette consigne aboutit deux ans après la première réunion initiée par la ville de Valence en septembre 2012. Cette réunion faisait suite à un courrier de REVV envoyé aux différentes parties prenantes après l'abandon du projet d'installer une consigne dans le cadre d'un plan financé par la région. Elle a été aménagée par le Conseil Général de la Drôme et sera gérée par la direction TER Rhône Alpes de la SNCF. Elle occupe un ancien local de l'agence Frantour donne sur le parvis de la gare, à proximité de la gare routière. C'est une consigne provisoire en attendant de trouver un local plus grand pour répondre à la demande.



Elle n'offre que 27 places grâce à 18 arceaux doubles et devrait être remplie rapidement, le temps que l'information passe parmi les utilisateurs potentiels.

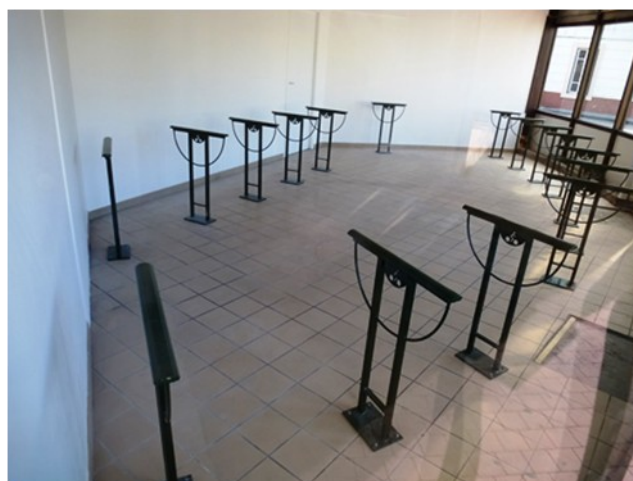
Le stationnement sera dédié aux porteurs de la carte Oûra avec abonnement :

- 5 € par mois ou 35 € par an pour un emplacement
- - 40 € par an pour 2 emplacements
- 1 € par jour

En 2011 la région Rhône-Alpes a engagé un ambitieux programme pour équiper les gares TER de consignes, permettant aux voyageurs qui terminent leur trajet domicile-travail à vélo de mettre leur deux-roues en sécurité la nuit. Beaucoup de gares en ont bénéficié (Tain, Romans, Montélimar, etc.) mais pas Valence, officiellement pour des raisons de place manquante, le parvis de la gare ne permettant pas l'installation d'un tel local à cause des règles imposées par les architectes des Bâtiments de France.

Il est vrai qu'une consigne à vélo pourrait, si elle est mal traitée nuire à l'esthétique du parvis. Mais suite à la réaction de REVV à l'été 2012 le projet a été relancé avec la participation de la ville, de Valence Romans Déplacements, du Conseil Général de la Drôme et de la SNCF. En novembre 2012 sur proposition du Conseil général il a été décidé d'installer une consigne provisoire de 18 places dans les locaux Frantour, en attendant un espace plus grand dans la gare, qui contient des locaux idéalement situés au rez-de-chaussée donnant sur le parvis et qui sont inutilisés depuis 2006. La consigne provisoire devait voir le jour en 2013. Le temps est passé, mais cet automne 2014 la consigne est là, nous avons appris à être patients ! Pour le moment son utilisation en est encore limitée. Il restera à s'assurer que la publicité concernant ce nouveau service est bien faite et que le mode de paiement, la carte Oûra, est bien adapté ?

Nicolas Martin



## ***Relation REVV / SNCF : un dialogue tardif mais constructif ?***



Depuis des années (les premiers courriers remontent à 1996), REVV se bat pour que la gare de Valence-ville accueille correctement les cyclistes et leurs vélos. En effet notre gare restait une des dernières de Rhône-Alpes à ignorer les cyclistes : pas d'accès facilité aux quais, pas de consignes à vélo.

Le 18 décembre 2013, REVV organisait une opération "Goulottes de Noël" pour installer et tester des rampes provisoires et démontrer la non-gêne pour les usagers et le bénéfice pour les cyclistes. Finalement, après quelques échanges de courriers, REVV a été reçu le 20 mai 2014 par la direction Drôme Ardèche de la SNCF, avec des interlocuteurs nombreux et à l'écoute. La SNCF a pu nous expliquer de vive voix ses problématiques propres, puis a accepté une discussion constructive. La réunion a permis de faire avancer le problème de la consigne à vélo et de l'accès aux quais : nouvelle demande de permis de construire sur le parvis, possibilité envisagée d'installer une consigne dans le bâtiment de la gare si aucun prestataire privé n'était trouvé d'ici fin 2014, installation d'une goulotte "expérimentale" sur un des escaliers pour valider la faisabilité en terme de sécurité pour les voyageurs.



Le 24 mai 2014, lors de l'AG de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) à Toulouse, le prix du "**Clou rouillé**" a été attribué à la direction Gares & Connexions de la SNCF, en rapport à sa « politique tarifaire » qui empêche l'utilisation de locaux disponibles dans le bâtiment de la gare de Valence Ville pour l'installation d'une consigne à vélo. Ce Clou rouillé avait été proposé par REVV avant la réunion du 20 mai.

Rebondissement le 4 juin, nous avons reçu une information de première importance de la SNCF : Les travaux pour la consigne dans l'espace Frantour venaient de commencer, alors que le Conseil Général en avait annoncé l'abandon à la SNCF en début d'année ! Le service est opérationnel depuis le 15 septembre 2014, mais avec un nombre de place limité à 27. Nos interlocuteurs en sont conscients mais il s'agit dans un premier temps d'apporter la preuve de son utilité. Le reste suivra...

Par ailleurs, vendredi 4 juillet la SNCF a sollicité une démonstration des goulottes dans les escaliers desservant les quais. Côté SNCF la Directrice de Gares & Connexions Drôme Ardèche est venue accompagnée de quatre collègues dont un responsable des matériels au sol. Discussions positives dans un

bon esprit avec la SNCF qui décide de faire réaliser un prototype inspiré de nos goulottes avant la fin de l'année. Nicolas Martin



Les édifices précurseurs du moyen âge...

## La commission antivol recrute !



La Commission Antivol, constituée au sein de REVV en 2002, notamment grâce à l'aide de la Commission Stop Vol de la FFM (Fédération Française des Motards en Colère), teste les antivols vélo pour le compte de la FUB (Fédération des Usagers la Bicyclette).

Les résultats de ces tests sont publiés sur le site [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org) donnant accès au fichier national des

vélos marqués contre le vol. Ils sont distribués par tous les opérateurs de marquage aux cyclistes qui viennent faire marquer leur bicyclette, sous forme de dépliants.

Ces tests, réalisés bénévolement, permettent au réseau de 180 associations de la FUB d'apporter des conseils pratiques aux cyclistes pour lutter contre le vol qui constitue un des principaux freins au développement du vélo en ville, avec l'insécurité ressentie. En effet lorsque l'on veut acheter un antivol il est difficile de savoir quel produit choisir car ni le prix ni la note affichée par le fabricant ne sont un gage d'efficacité. Seul des tests indépendants permettent de mettre en évidence les bons antivols et de pointer ceux qui ne sont qu'une fausse protection.

*La Commission constituée de membres actifs de REVV se réunit 4 fois par an à la Maison du Vélo pour des séances de test (1h30 max). Afin d'assurer le renouvellement de l'équipe nous recherchons des personnes qui seraient intéressées, même pour une ou deux séances.*

*Cela ne demande aucune compétence particulière, il faut juste avoir un intérêt pour la technique et un peu de sens pratique. Nous décidons les dates des séances de test en fonction des disponibilités de chacun, au fur et à mesure.*

Merci de nous contacter à [revv@laposte.net](mailto:revv@laposte.net)  
Nicolas Martin

## L'apprentissage du vélo évolue

REVV propose depuis quelques années l'apprentissage du vélo aux adultes qui le désirent dans un but de mobilité pour aller travailler ou tout simplement pour leurs loisirs. Cela s'appelle la « vélo-école » comme « l'auto école » que chacun connaît. En complément à cette activité, nous proposons maintenant des formations complémentaires à la pratique du vélo.

### Conduire avec un porte-bébé

Beaucoup de mamans ou de papas voudraient pouvoir transporter leur enfant sur leur vélo dans un porte-bébé mais, faute d'avoir essayé, ils hésitent à se lancer dans l'aventure. En fait, il ne s'agit pas d'une aventure mais simplement une petite modification du comportement du vélo. Au début, le vélo semble moins stable mais très rapidement l'équilibre revient et en quelques minutes, le cycliste retrouve ses repères. Nous proposons une initiation à cette pratique et nous disposons d'un vélo équipé d'un porte bébé. Il suffit de venir aux heures d'ouverture à la Maison du vélo et nous proposons pour quelques heures le prêt de la bicyclette équipée. La personne peut transporter son enfant ou une charge identique au poids de l'enfant, sachant que la première formule est préférable car les mouvements de l'enfant introduisent un peu plus de déséquilibre.



Si l'essai est concluant, il ne reste plus qu'à aller acheter un porte-bébé dans un magasin spécialisé !

### Découvrir le vélo à assistance électrique (VAE)

Le VAE est un vélo équipé d'un moteur électrique alimenté par une batterie. L'action du moteur est déclenchée par le pédalage et peut atteindre 250w pour des efforts conséquents. Les difficultés et les efforts sont considérablement atténués et le cycliste évolue avec beaucoup de facilité en effaçant les côtes. Ce type de vélo est de plus en plus répandu et lorsque vous voyez un cycliste monter à Valence 2 ou à l'hôpital à bonne allure, c'est un costaud ou simplement un cycliste ordinaire disposant d'un VAE. En milieu urbain ou périurbain, ce type de vélo a beaucoup d'avantages :

Sécurité accrue du fait d'une meilleure intégration dans la circulation : passage des ronds-points, démarrage au feu rouge etc. Le différentiel de vitesse avec les autos se réduit. Moins d'effort et moins ou pas de transpiration pour aller travailler !

Temps de parcours réduit dans un rapport de 2 à 3 suivant le dy-

namisme du cycliste. En périurbain, il devient possible d'aller travailler ou de faire ses courses à partir de villes comme Chabeuil ou Beaumont par exemple. Le vent, ennemi du cycliste en vallée du Rhône, n'est plus un problème.

REVV propose l'essai d'un VAE pour quelques heures avec un début d'accompagnement en milieu urbain. En cas d'essai concluant, il restera à contacter un vélociste pour l'achat ou la location d'un tel vélo. Il est aussi possible d'équiper un VAE d'un siège-bébé ou de tirer une remorque enfant ou bagagerie. Bernard Bédouet

### Conduire avec une remorque

Suivant le même processus, nous proposons l'essai de transport d'un enfant avec une remorque. L'équilibre du vélo est peu modifié, mais simplement les dimensions et la charge au pédalage et au freinage changent. Les virages et les passages sur les pistes cyclables doivent être adaptés aux dimensions de l'équipage. Cette remorque est prêtée pour quelques heures sachant qu'il n'est pas possible de la louer pour une durée plus importante.

### Collecteurs d'eau pluviales ou parcours d'obstacle pour cyclistes

Quel est le cycliste qui n'a pas pesté contre ces grilles ou avaloirs d'eau pluviale enfoncés dans la chaussée et qui provoquent un choc au passage du vélo et quelquefois, plus grave, un écart important de la trajectoire du cycliste. Outre l'inconfort, les conséquences peuvent être une crevaison par pincement de la chambre à air, une chute et un écart important au risque de se faire accrocher par un automobiliste ou, plus grave, un poids lourd.



Exemple d'avaloir intégré au trottoir

En 2013, nous avons réalisé un inventaire de ces collecteurs avec une équipe d'Unis Cité. Les communes de l'agglomération ne sont pas toutes au même niveau et la commune de Bourg-lès-Valence recense le plus de défauts à ce niveau : on y trouve le plus de grilles apparentes sur la chaussée, partie empruntée par les vélos, alors qu'à Valence la majorité des dispositifs de

collecte des eaux pluviales sont intégrés au trottoir

Pour rappel, il y a 2 familles de collecteurs. Ceux intégrés au trottoir, qui ne posent pas de problèmes, et ceux au bord du trottoir mais sur la chaussée et donc sur le passage des cyclistes. Ils ne sont plus utilisés mais néanmoins on les trouve dans des réalisations de chaussée récentes.



### Grilles avant et après correction

Ces défauts d'intégration des grilles d'eau pluviales doivent être corrigés, au moins pour les plus défoncées, pour permettre de proposer aux cyclistes urbains un réseau acceptable en terme de sécurité et de confort.

Les raisons d'un décalage important par rapport au revêtement de la rue sont multiples :

- Passage fréquent de poids lourds pont autoroute et chemin de fer vers Leclerc BLV) :
- Non mise à niveau lors d'un regoudronnage
- Mauvaise mise à niveau à l'origine
- Dégradation du revêtement périphérique, comme les plaques d'égouts qui sont aussi un problème pour les vélos.

On remarquera que les plaques de visite téléphone ont une qualité d'intégration bien supérieure



## REVV signe une convention avec la déchetterie de Valence Sud

La plupart des vieux clous terminent leur vie dans les déchetteries qui assurent dans le meilleur des cas le recyclage du métal qui pourra être refondu, par exemple pour fabriquer des automobiles. Mais depuis la création de notre atelier vélo nos adhérents et sympathisants nous amènent spontanément leurs vieux vélos dont ils n'ont plus l'usage, et nous récupérons également des vélos auprès de diverses déchetteries, des syndicats d'immeuble etc.

Techniquement et contrairement aux matériels électroniques par exemple, un vélo est presque toujours réparable. La plupart des pièces peuvent être démontées remises en état ou changées. Dans le cas contraire les pièces saines sont récupérées pour d'autres réparations. Cet été REVV a entrepris de formaliser la récupération des vélos à la déchetterie de Valence Sud par une convention en cours de signature, car faute d'accord explicite écrit, la récupération des objets déposés à la déchetterie est interdite.

Cette démarche ne remplace pas mais complète nos autres sources d'approvisionnement et officialise nos relations avec les gestionnaires de cette déchetterie dans un objectif commun de valorisation des vieux vélos. Les étapes prévues sont les suivantes :

- Isolement par le personnel de la déchetterie des vélos déposés.
- Collectes régulières sur place par REVV.
- Enregistrement de chaque vélo.
- Contrôle technique. Décision : réparation ou récupération des pièces.
- Réparation ou démontage et récupérations.
- Mise en vente à prix modique.

### Développement durable

On retrouve dans cette démarche les 3 piliers fondamentaux du développement durable :

**environnemental, sociétal et économique.**

**Aspect environnemental :** si le tri et le recyclage des déchets sont à encourager, il faut bien être conscient que ce n'est qu'un palliatif. Le meilleur déchet... c'est celui que l'on ne produit pas : toute solution de "réutilisation" est écologiquement bien meilleure qu'une solution de "recyclage". En donnant une seconde vie à ces vélos, on préserve les ressources naturelles qui seraient nécessaires pour en fabriquer de nouveaux, mais aussi l'énergie qui serait nécessaire à leur recyclage (par exemple pour fondre le métal pour sa récupération).



Exemple de vélo tel que récupéré à la déchetterie



Le même vélo après rénovation

**2. Aspect économique :** REVV est une association à but non lucratif. Ses ressources pour fonctionner proviennent pour l'essentiel des cotisations de ses membres. La revente - même à petit prix - des vélos remis en état assure un complément de ressources et l'autofinancement de cette activité : achat de pièces neuves câbles de freins, pneus etc...

**3. Aspect sociétal :** cette démarche permet aussi à des personnes disposant de peu de moyens d'acquérir un vélo remis en état et contrôlé pour un tout petit prix. Un vélo est un moyen tout à fait suffisant pour accéder à la mobilité en milieu urbain, ce qui peut s'avérer indispensable pour un demandeur d'emploi qui doit se rendre à des entretiens, un étudiant qui doit se rendre à ses cours, etc... Un second aspect est la formation : l'association accueille les bénévoles qui souhaitent participer à ses travaux (voir l'encadré : appel au bénévolat). Aucune compétence n'est requise au départ : on commence par des tâches simples telles que le démontage pour récupération des pièces sur les vélos non réparables, pour aller progressivement vers des tâches plus compliquées, sous la supervision de mécaniciens plus expérimentés. Peu à peu, chacun développe ses compétences.

Exemple le vélo récupéré à la déchetterie (cf. photo page précédente) : n'est pas en état de marche, mais il est complet et n'a pas subi de dommages majeurs. Par rapport à l'ensemble du lot des 5 vélos récupérés ce jour-là, il était dans la moyenne (ce n'était pas le meilleur ni le plus mauvais). Il est donc "représentatif".

#### Travaux réalisés :

- Contrôle technique initial
- Remplacement des 2 pneumatiques
- Vérification des chambres à air
- Réparation de l'éclairage AV/AR
- Réglage des freins
- Réglage du changement de vitesse
- Fixation des garde-boue
- Décapage de quelques amorces de rouille
- Nettoyage sommaire
- Graissage de la chaîne
- Ajout d'une béquille
- Essai en ville...

Temps de travail : 2 heures 30.

Coût des pièces : 2 pneus + 1 béquille : environ 35 € (coût réel = 0 : pièces recyclées).

Ce vélo a ensuite été vendu pour la somme de 40 euros : il permettra à une personne dotée de peu de moyens de se déplacer facilement en ville. S'il est normalement entretenu, c'est un vélo qui pourra facilement être utilisé encore 10 ans ou plus.

Nota : l'étiquette blanche sur le cadre porte la mention : "Vélo valorisé en partenariat avec la déchetterie de Valence".  
Jean-Michel Granger

#### APPEL AU BENEVOLAT

**L'association REVV fonctionne à 100% avec des bénévoles. Vous souhaitez participer ? N'hésitez pas à nous contacter.**

**A l'atelier nous recherchons plus particulièrement des bénévoles pour participer aux rénovations et réparations des vélos. Aucune compétence spécifique n'est requise, il est possible de commencer par des tâches simples. C'est l'occasion d'apprendre les bases de la mécanique du vélo !**

**D'autres compétences très variées sont recherchées auprès des bénévoles pour d'autres projets : administration, informatique, bricolage et aménagement des locaux, communication, rédaction, distribution de courrier, rencontre avec les pouvoirs publics, etc.**

## Mieux connaître les panneaux cyclistes

Information pour les cyclistes, les automobilistes et les aménageurs

Connaissez-vous la signification des panneaux spécifiques aux cyclistes ? La méconnaissance de la signification de ces panneaux peut entraîner des conflits avec les automobilistes ou des infractions au Code de la route, la police et les assurances. Les exemples sont pris à Bourg-lès-Valence mais cela s'applique à de nombreuses rues et avenues de Valence.

### Panneau rectangulaire sur fond bleu

Ce panneau indique que la piste ou bande cyclable est *facultative* et que l'on peut rouler indifféremment sur la chaussée ou la piste. Beaucoup d'automobilistes ne connaissent pas la signification de ce panneau et pensent que le cycliste est en infraction en vous montrant avec le doigt la piste cyclable avec, quelquefois des noms d'oiseaux...



Pour exemple, la piste de l'avenue Marc Urtin à BLV est facultative.

### Panneau rond sur fond bleu

Ce panneau indique que la piste est *obligatoire* et le cycliste se doit de l'utiliser sous peine d'être verbalisé par la police. D'autre part en cas d'accident sur la chaussée, les assurances pourraient ne pas couvrir le cycliste compte tenu de l'infraction. Beaucoup de panneaux sont antérieurs aux panneaux facultatifs rectangulaires (1998) et les communes auraient dû remplacer de nombreux panneaux ronds par des panneaux facultatifs, ce qui n'a pas toujours été fait.



A Bourg-lès-Valence, sur notre demande, un certain nombre de panneaux ont été remplacés lorsque la piste cyclable est trop dégradée (petite rocade à l'Allet) ou lorsque la cohabitation n'est pas possible avec les piétons (chemin du Valentin).

A Valence, la piste cyclable de l'avenue Victor Hugo est devenue facultative à notre demande.

A Bourg-lès-Valence, nous avons demandé que la piste cyclable de l'avenue Jean Jaurès soit facultative compte tenu de son encombrement potentiel\*(travaux, déménagements, poubelles etc) et du différentiel de vitesse avec les piétons, surtout à la descente. D'autre part les nombreuses pertes de priorité sont un danger pour les cyclistes rapides : entrée de parking non signalée à la montée, deux coupures de rues à la descente et un accès boulanger mal signalé. Nous espérons que la nouvelle municipalité répondra favorablement à notre demande.

\*Nous avons relaté il y a un an l'obstruction complète de la piste par les camions des espaces verts de BLV. Monsieur le maire (de l'époque) nous avait répondu que « s'ils étaient là, c'est qu'il devait y avoir une bonne raison » !!! Il y a quelques jours, compte tenu de nos remarques, les véhicules avaient pris d'autres dispositions et étaient stationnés en dehors des pistes cyclables.

### Panneau triangulaire

Ce panneau n'est malheureusement pas assez employé car il indique la présence de cycliste proches des automobilistes. C'est le cas des fins de pistes cyclables et des nombreuses coupures de piste par les automobilistes qui peuvent abuser de leur priorité.



Pour exemple, il devrait y avoir 2 panneaux de ce type à la descente de l'avenue Jean Jaurès (BLV) lors des coupures de rue et un panneau à la montée pour l'accès au parking voiture. On peut aussi noter que la dangerosité de ces coupures est aggravée par la vitesse de 50 km/h sachant que les avenues contiguës sont à 30km. C'est une demande que nous avons formulée à l'ancienne municipalité et nous espérons que la nouvelle équipe en tiendra compte.

Bernard Bédouet

## CycloTEAM, ça roule quand ?

Cyclo T.E.A.M. (cyclo Transport Ecologique Alternatif Mobilité) est une toute jeune association 1901, créée en mars 2014 par 8 ReVVeurs (euses) qui voudraient voir plus de vélos et de convivialité dans notre ville. Du lien en ville et du vélo ? Et voilà « Libellule », le premier triporteur à assistance électrique, acheté par l'association dédiée au transport de personnes et de colis ! Libellule, vous l'avez sans doute vue à la Maison du Vélo. Mais faire rouler Libellule grâce aux mollets des bénévoles ne suffit plus ! Pour répondre au besoin grandissant de personnes intéressées par ce concept de transport doux, il nous faut passer à la vitesse supérieure ! Nous avons besoin de nouvelles compétences.

Vous aimez ce projet, et vous souhaitez le soutenir : vous venez à nos réunions, vous téléphonez, vous laissez un message. CycloTEAM roule avec des idées aussi !

Catherine, Michèle, Thierry, Pascale, Anne-Marie, Patrice, Elizabeth, Michel

CycloTEAM - 07 81 26 86 09 [cycloteam.fr](http://cycloteam.fr)



## Véloroutes et Voies vertes

*Pas mal de nouveauté en 2014. ViaRhôna se poursuit, le département de l'Ardèche a terminé plusieurs tronçons et plusieurs ramifications se réalisent. **Sarras - St Jean de Muzols** : après avoir franchi le Rhône la traversée de la D 86c n'est pas sécurisée mais le parcours très agréable et bien signalé.*

**Tournon - Glun** : là aussi après le pont Tournier on trouve vite la digue sur 3km puis il faut descendre le long du contre-canal sur Mauves et on arrive à Glun. Parcours toujours agréable même s'il y a encore beaucoup de voitures le long du lac des Pierrelles. A Glun le passage du barrage n'est pas réalisé et rejoindre la Roche de Glun est encore délicat.

**Voie Bleue** : De Glun il est maintenant aussi possible de rejoindre Chateaubourg en prenant la D86 sur 2km. Elle dispose de surlargeurs multifonctionnelles qui apportent une sécurité. La voie bleue permet de rejoindre Guilherand-Granges. C'est un parcours en stabilisé très roulant, ombragé et agréable qui se prolonge par la promenade des Brandons jusqu'au pont des Lômes et Soyons.

**Soyons - La Voulte** : Du pont des Lômes on peut maintenant rejoindre Soyons, Charmes, Beauchastel et La Voulte. A Charmes la traversée de la D11 et à Beauchastel celle de l'Eyrieux restent à aménager. A l'usine de Beauchastel on peut éviter d'aller jusqu'au confluent de l'Eyrieux qui rallonge la route sans intérêt et gagner directement le village.

**La Payre** : la belle voie verte de la Payre, réalisée sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée qui desservait les mines de Privas, a été raccordée à la sortie sud du Pouzin.

**Le Pouzin- Roquemaure** : Il manque encore 4km entre Cruas et Baix, ce qui oblige à prendre la D86 qui n'a pas de surlargeurs dans ce secteur et qui est dangereuse. C'est dommage car l'arrivée au pont est très belle et la continuité avec la Drôme est maintenant assurée.

**Pont du Robinet - Bourg-St Andéol** : Là aussi c'est terminé, encore un beau parcours.

**Vélodrôme** : une petite mention à une ramification qui se réalise au départ de la passerelle sur la Drôme où un balisage permet de rejoindre Loriol, Livron et Allex.

Il reste encore du travail dans les villes et pour certaines traversées de routes importantes mais la continuité de ViaRhôna est assurée entre Givors et Pont-St Esprit et propose même souvent des variantes sur l'autre rive. En voyant le monde qui les fréquente, on constate que ces véloroutes répondent à une vraie attente des populations locales pour leurs déplacements. Albert Cessieux

## Une bergère et son troupeau pour l'entretien des berges du Rhône

Je les ai rencontrés début novembre, rive gauche à l'amont du pont de Charmes. Une bonne pratique à saluer de la CNR qui recourt au pastoralisme pour l'entretien des digues. Une Technique ancienne mais qui n'a que des avantages comparativement aux engins mécaniques agressifs et polluants... Ici plus de 300 brebis et quelques dizaines de chèvres de Rove sont venues des Hautes Alpes passer l'hiver sur les berges du Rhône. Lucien Alessio



## S28 Itinéraire cyclable en rive gauche du Rhône au sud de Valence

S28 c'est un des itinéraires de la première carte de la Drôme à Vélo de 1993. Il permet de rejoindre Portes, Etoile et la Voulte depuis Valence. Il avait été balisé par le Département. Dans les années 95, l'enquête publique du pont des Lômes mentionnait que le pont permettrait de faire une boucle cyclable de 22km avec le pont de Charmes. Fin 2004 c'est la première coupure de l'itinéraire au droit du hameau de la Motte. Des panneaux de la Drôme à vélo disparaissent. Les vélos gênaient les aménageurs ! Cette coupure n'est pas acceptable pour REVV. De nombreux courriers et rencontres avec Valence Major, la mairie de Portes-lès-Valence, le Département et la CNR amènent cette dernière à rouvrir en 2005 le passage au hameau de la Motte.

La CNR, qui gère le domaine public, ne veut pas le maintien de cet itinéraire dans la zone d'activités qu'elle étudie au nord du port : encore des courriers et réunions pour demander le maintien de cette continuité cyclable. Avec les moyens modernes de chargement et déchargement par convoyeurs, la compatibilité avec le passage des vélos est tout à fait possible. Mais la CNR ne veut pas. En 2007, nous acceptons qu'elle réalise une piste cyclable le long de la rue Louis Armand. Aujourd'hui, elle a tenu une partie de ces engagements en réalisant la piste cyclable permettant de rejoindre la rue Louis Armand mais son prolongement au sud n'est pas encore fait.

En 2010 la commune de Portes-lès-Valence a inscrit cet itinéraire dans son schéma cyclable. Mais pour elle ce n'est pas un aménagement prioritaire, et c'est l'Agglomération qui gère la zone de la Motte. En avril 2011 ViaRhôna arrive à l'Épervière, il y a de plus en plus de monde et le prolongement du parcours vers Portes s'impose. A Étoile l'ancienne gravière située à proximité du barrage de Charmes vient d'être transformée en zone de loisirs. Nous continuons à demander que cette continuité soit prise en compte dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération, et du PLU mais l'itinéraire cyclable indispensable dans ce secteur a disparu des documents d'urbanisme...

En 2013 l'agglomération valentinoise étend le port de commerce en créant une zone multimodale pour pouvoir transférer des marchandises de la route vers le train ou la voie d'eau.

C'est une belle idée mais en janvier 2014 on s'aperçoit que la route est coupée et que la continuité cyclable n'est pas prévue. Nous le rappelons au président de Valence Agglo, sans réponse ! Les élections de mars 2014 ont amené de nouvelles équipes sur les villes de Valence et Portes et sur l'Agglomération. Le vélo n'ayant pas de couleurs politiques, nous avons envoyé ce courrier au nouveau président de l'Agglomération Valence-Romans-Sud Rhône-Alpes qui a demandé à ses services de nous rencontrer. Une réunion avec le service économique de l'Agglo a lieu le 2 juin 2014. Celui-ci est étonné que cet itinéraire ne soit pas mentionné dans les documents d'urbanisme de Valence et de l'agglomération. Il nous indique avoir pris les dispositions dans l'implantation de la clôture du port qui vient d'être posée pour laisser la possibilité d'une piste cyclable en pied de talus de l'autoroute. Voilà donc une bonne nouvelle mais nous attendons la réponse du président de l'Agglomération et la réalisation de cette piste qui a été estimée à 60 000€.

Non les aménagements cyclables ne coûtent pas cher et cela aurait coûté encore moins s'ils avaient été réalisés en même temps que la zone multimodale, mais nous constatons encore une fois que les collectivités (communes, agglomération, département) ont beaucoup de mal à travailler ensemble et que les itinéraires cyclables sécurisés ne sont pas encore considérés comme indispensables et prioritaires. Albert Cessieux

## Périple sur la ViaRhôna

*800 km à vélo (aller-retour) en suivant la ViaRhôna de Valence à Vulbens puis La Roche sur Foron... Habitant à Portes Les Valence à quelques centaines de mètres de la ViaRhôna, il fallait que j'aille voir au-delà de Tain l'Hermitage ou en était la réalisation de cette piste cyclable de Genève à la Méditerranée.*

*Après avoir préparé mon voyage en définissant cinq étapes avec camping pour hébergement, je suis parti le 1 septembre 2014 de Valence pour atteindre en six jours la charmante ville de La Roche sur Foron. Après un dimanche passé en compagnie de Zoé (ma petite fille) et ses parents, je suis reparti en direction de Valence où je suis arrivé le 13 septembre 2014.*

*C'était la première fois que j'entreprenais un parcours aussi long sur plusieurs jours avec une remorque pour transporter tente, duvet... Mon kit électrique et le soleil m'ont apporté leur participation pour que ce voyage soit un réel plaisir. J'ai pu constater que la piste cyclable n'est pas encore réalisée tout au long du parcours. Il reste des tronçons sur des petites routes parfois éloignées du Rhône et des grandes routes parfois dangereuses Tournon, Givors-Lyon, Chavanoz, Gorges de La Balme, non praticables avec des enfants.*

*Cependant les tronçons aménagés en pistes cyclables le long du Rhône sont très agréables. Il serait souhaitable de voir des aires de camping réservées aux cyclistes se développer tout au long du parcours à des distances appropriées.*

*Un grand merci à Jean-Paul Magnan pour ses conseils et pour l'attache remorque qui a parfaitement tenu durant tout le parcours. Je compte renouveler l'aventure en 2015 de Valence à la Camargue, avis aux amateurs !*

*Max Delomosne*



## Un livre : Le tour du Chili à vélo



Un périple qui n'est pas récent (1980), mais on savoure ce volume de 300 pages qui nous entraîne vers la découverte du Chili et l'aventure de ces deux ardéchois de Gody. J'ai fait la connaissance de Pierre et de Régine lors d'une conférence ; à cette occasion ils avaient présenté un film sur leur périple au Japon.

Pierre et Régine et leurs vélos, ce sont plus de 10 000 km en 412 jours à travers le Chili. Nous suivons ces deux voyageurs infatigables dans de petits chemins à plus de 5700 m d'altitude, dans les régions quelquefois inhospitalière où les tempêtes de neige alternent avec les sables d'un désert particulièrement aride, celui d'Atacama où ils ont failli mourir de soif. Mais aussi la découverte de paysages magnifiques, d'une nature souvent intacte. Le vélo étant le mode de déplacement à la fois le plus économique et le plus simple pour rencontrer et partager la vie des gens. Humilité, tolérance et respect de l'autre sont les valeurs mises en avant par ce couple de voyageurs. Extraits :

« Mais les bourrasques, le sable et même la chaleur torride ne représentent que de légères épreuves à côté de cette soif qui nous torture et nous fait perdre la notion du danger. Nous n'avons aucune idée de la distance qui nous sépare encore d'Altamira et pourtant, un seul objectif hante notre esprit : atteindre cette terre promise. C'est alors qu'un doute horrible nous assaille : et si Altamira n'était que le nom d'un ancien village maintenant abandonné ? Personne ne connaissait ce bled ! Personne ne savait si la vie existait encore en cet endroit ! Personne ne nous a parlé d'un point d'eau ! Alors ?... Nous avançons peut-être au-devant d'une illusion, au-devant de la mort able qui s'infiltré dans tout notre corps. Si notre volonté commence à se diluer dans l'incertitude, alors, le désert aura vite fait de nous exterminer...

Des heures ou bien des années se sont écoulées... peu importe : le temps nous a faussé compagnie. Deux somnambules marchent et marchent encore, accrochés à leur vélo. Nous observons ces deux loques qui nous représentent, indifférents, insensibles à leur sort. Paradoxalement, c'est la soif qui nous maintient en vie et nous procure cette énergie surhumaine qui se situe au-delà de notre conscience et fonctionne indépendamment de notre volonté, pour le seul compte de la survie... ».

Autre extrait : « ... sous les hurlements moqueurs du vent, nous essayons de remonter notre campement. Comme pour rendre la scène plus émouvante, le ciel se met alors à pleuvoir sans aucune retenue. Grelottants de froid, nous demeurons désespérément agrippés aux mâts de la tente jusqu'aux premières lueurs du jour. Dès l'aube, nous plions bagage en catastrophe et, sous la pluie battante, nous partons à la recherche d'un asile plus sûr.

Une femme accourt à notre rencontre :

« Qu'est-ce que vous faites sur les chemins par un temps pareil ? Allez, rentrez vite vous changer et vous viendrez ensuite prendre quelque chose de chaud. »

Quel bien-être de sentir sur sa peau des vêtements bien secs et de plonger le nez dans ces timbales fumantes ! La famille s'est regroupée autour de nous et respecte en silence notre bonheur tout simple de savourer la paix réconfortante de ce foyer.

« Surtout, ne vous pressez pas ! De toute façon, maintenant, la piste est trop mauvaise pour repartir. Demain, nous avons de la famille qui arrive de la ville pour manger le cochon, alors, si vous voulez rester avec nous ?... Bien sûr, c'est tout petit chez nous mais, derrière la maison, nous avons un cabanon où nous mettons parfois quelques animaux. Si ça vous convient, installez-vous ! »

D'après Jean-Martin



Velorochers 100 km sans piste où il nous fallait parfois une journée entière pour ne réaliser qu'un seul kilomètre !  
<http://www.pierre-devaux.fr/>

## Vélo dans la ville – Crest

Le 16 septembre dernier, nous nous joignons à Vélo Dans la Ville pour compter les passages de vélos sur le carrefour du pont Mistral. VERDICT > 679 passages comptés de 7h à 19h et beaucoup de rencontres, autant entre bénévoles qu'avec des passant-e-s. L'année dernière à la même date, nous en comptons 670. Si on peut dire que le nombre n'a pas augmenté, nous n'avons pas assez de repères pour dire si la pratique du vélo à Crest a pour autant stagnée, si elle a crû ou décré de quelques pourcents. En effet, pour avoir un meilleur indice d'évolution, nous devrions compter plusieurs fois par an. Cette enquête bien menée par les bénévoles à cependant pour mérite de nous fournir de quoi interpréter d'autres données comme la fréquentation du carrefour selon les heures, la proportion d'enfants, d'hommes et de femmes, et même d'avoir un chiffre sur les passages « à gué » (sur les trottoirs). Toutes ces données sont en cours de dépouillement. Bientôt d'autres chiffres donc.

**BRAVO** à toutes et tous pour cette action !

Au Tour du Cycle

## Vers les 900 adhérents en 2014 ?

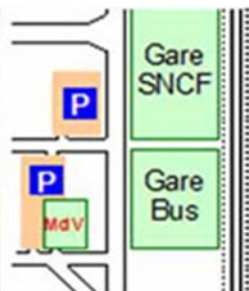
Le nombre d'adhérents n'a cessé de croître depuis la création de l'association en 1989. Grâce à la Maison du vélo ouverte en 2009 et aux permanences assurées par ses bénévoles deux après-midis par semaine, le rythme s'est accéléré. En 2011 nous avons franchi le cap des 500 adhérents et en 2014 nous totalisons en octobre déjà plus de 850. Le nombre d'adhésions et le rythme de croissance sont la preuve que la population cycliste, de plus en plus nombreuse, plébiscite les actions de REVV. Il est très important que notre association soit soutenue par un grand nombre car cela lui donne la légitimité pour parler au nom des cyclistes et donc pour être prise en considération par les décideurs.

Etes-vous à jour de votre cotisation ? Vérifiez-le sur l'étiquette d'adresse de votre REVVeries. Une adhésion vous donne droit à un marquage gratuit, l'accès à l'atelier de la Maison du Vélo (à disposition : outils et conseils des bénévoles pour la réparation des vélos) et à l'abonnement au bulletin. Il est important que chaque « REVVeur(se) » renouvelle son adhésion au moins une fois dans l'année et même en fin d'année, afin que l'on puisse afficher vis-à-vis de nos interlocuteurs des collectivités, un nombre d'adhérents toujours aussi élevé.

Nicolas Martin

### La Maison du vélo à Valence 1 rue Servet

les lundis de 15h à 20h - les jeudis de 15h à 18h  
et les 1ers et 3èmes samedis du mois de 15h à 18h



## Activités offertes aux adhérents

Pour plus de précisions reportez-vous au Site de REVV

- Les balades du dimanche matin**  
 Environ une fois par mois dans Valence et les environs de l'agglomération. Elles sont gratuites (sauf visites), à la portée de tous et sans inscription préalable. Elles débordent quelques fois l'après-midi avec pique nique convivial.  
 La règle est dans tous les cas le respect du code de la route. Les enfants mineurs doivent rester sous la surveillance de leurs parents. Départ des balades au Champ de Mars à Valence, devant le kiosque Peynet. Nota La balade du 9 novembre au « Jardin zen » de Beaumont-Monteux a été annulée pour cause de mauvais temps et devrait être reportée.  
 Renseignements et horaires sur le Site et au 09 80 91 94 97.
- La Maison du Vélo (MdV), le lieu de rencontre et d'échange des REVVeurs(ses).** Ouverture les lundis, jeudis et les premiers samedis du mois de 14 h 30 à 18 h.
- La Vélo-école pour les adultes. Sur inscription et bilan préalable.** Gratuité. Deux ou trois sessions annuelles de plusieurs séances réparties sur deux mois.
- L'atelier vélo.** Nos mécaniciens bénévoles proposent des outillages pour les réparations courantes et des conseils aux néophytes.
- L'atelier de récupération et de rénovation des « vieux clous »** (On ne refuse pas les vélos en bon état...).
- La bourse au vélo permanente**  
 REVV rachète votre vélo et le remet en vente après vérification.
- Le gravage du bicycode contre le vol**  
 Il comporte un n° à 12 chiffres unique au plan national et reconnu par les autorités. Il est géré et distribué par la FUB. L'adhésion à REVV donne droit au gravage gratuit d'un vélo par an.
- La fourniture d'équipements de sécurité**  
 Gilet fluo, brassard, antivols en « U ».
- Les Conseils d'Administration de REVV le premier mardi du mois à 20 h 30 à la MdV** Les CA sont ouverts à tous. Si vous ne faites pas partie du CA prévenez-nous de votre participation.

## REVV - Bulletin d'adhésion 2015

Vérifiez sur le REVVeries - au niveau de votre adresse - si vous êtes à jour de votre cotisation

Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Profession :
2 <sup>ème</sup> Nom	Prénom :	Date de naissance :	Profession :
Rue :	Code postal :	Ville :	
Téléphone :	E.mail :	Date :	

Nota L'adhésion donne le droit de recevoir le bulletin REVVeries (2 à 3 numéros /an).

Je désire recevoir le bulletin par la poste  oui  non (j'en prendrai connaissance sur le Site de REVV).

### Cotisation

Individuelle 10 € Familiale 15 € Etudiant ou chômeur 5 € Dons et soutiens €

Ci-joint mon règlement de \_\_\_\_\_ euros par chèque à l'ordre de REVV, déposé ou renvoyé à la Maison du Vélo.  
 Vous pouvez par ailleurs vous abonner à Vélocité la revue de la Fédération des Usagers de la Bicyclette 12 rue des Bouchers 67000 Strasbourg 16 € pour 4 numéros /an.

### Participation aux activités de REVV

Je suis prêt à participer à certaines actions de REVV, éventuellement après une courte formation :  oui  non  
 (permanence à la maison du vélo, réparer des vélos, le REVVeries, discussions avec les collectivités, antivols, balades, etc.)

## Brèves mais pertinentes !

### Plus pour l'auto, moins pour le vélo !

Sous toutes réserves, la Ville de Valence aurait décidé la création d'un échangeur supplémentaire sur la LACRA et la suppression des libélos ! Certes il y a des réalités économiques, mais l'échec du Libélo souligne la timidité des investissements en faveur du vélo. A cet égard les exemples sont clairs, ce sont dans les villes les mieux équipées en aménagements cyclables que la fréquentation des cyclistes est la plus forte. Comme par exemple dans notre Région à Chambéry ville d'une taille comparable à Valence. Cependant les sommes en jeu ne sont pas comparables, avec le coût d'un échangeur nous pourrions réaliser des dizaines de kilomètres de bandes ou pistes cyclables... A déplorer également la disparition des bus de nuit. Lucien Alessio

### Altercation cycliste-automobiliste ou les ratés de la ViaRhôna

Sur certains tronçons côté Ardèche la ViaRhôna a perdu sa caractéristique essentielle qui est d'être réservée aux modes actifs, soit la mar-



che à pied, le vélo, les rollers et les fauteuils roulants, pour être ouverte à la circulation motorisée, sous le couvert d'un panneau fausement et benoîtement consensuel : « Partageons la route » ! C'est le cas entre Mauves et Glun. Rappelons que cet itinéraire a été réalisé avec un apport financier important de la Région Rhône-Alpes au titre des « voies vertes ». D'où la colère de Charles X cycliste de Guilherand confronté à une voiture sur la ViaRhôna. Lucien Alessio



### REVV au Marché des Alternatifs au Bord du Rhône

A Guilherand-Granges, dimanche 28 septembre 2014. Sous un soleil d'été indien et un vent du sud REVV a tenu une nouvelle fois son stand dans ce marché accueillant, petite vitrine de différentes initiatives alternatives et créatives, de 10h à 18h. Cette année, la fréquentation a été bonne. Des cyclistes de retour de leur bala-



de ou en visiteurs, ou encore des passants en quête de documents ou renseignements, sont passés ou nous ont tenus compagnie au stand. De nouvelles personnes ont adhéré ou d'autres nous ont signifié qu'elles passeront pour renouveler la leur. Sûrement, REVV reviendra l'année prochaine ! Anne-Marie Vernon

### Cyclistes brillez !

Les jours raccourcissent, on passe à l'heure d'hiver, résultat les déplacements à vélo se font de souvent de nuit. Un bon éclairage s'impose, pour voir mais surtout pour être vu !

Vérifier que vous êtes en règle et n'hésitez pas à équiper votre vélo avec toutes sortes de dispositifs rétro réfléchissants qui se feront très discrets le jour mais surtout pas la nuit dans les phares des voitures. Ces dispositifs sont très nombreux : Cercles sur les flancs des pneus, barrettes à clipser sur les rayons, autocollants à appliquer sur le cadre et les gardes boue, peinture sur les sacoches, etc. Une fois installés ils se feront oublier, silencieux ils ne vous freineront pas, ils n'useront pas de pile et ils ne vous alourdiront pas, ni votre portemonnaie ! Nicolas Martin

### Qui a remarqué ce panneau ?

Presque toutes les balades de REVV commencent au kiosque Peynet. Au départ, Place Championnet et après la Poste, des REVVeurs ont remarqué ce panneau et sa complexité, car pas lisible du premier coup ! De fait ce panneau est là depuis les aménagements signaléti-



ques de la Via Rhôna. Comme quoi, on n'ouvre jamais assez l'œil et le bon. Allons, prenons notre souffle ! il faut se mettre dans le sas cycliste devant les voitures, et voie de gauche poursuivre la Via Rhôna ! Quand on connaît ça coule de source, n'est-ce pas ? Anne-Marie Vernon

### Bateau + Vélo ?

En projet : l'arrêt à Valence des bateaux de touristes qui parcourent le Rhône de Lyon à Avignon. Des opportunités splendides de parcours mixtes avec départ à vélo et retour en bateau ou l'inverse, comme nous l'avions expérimenté fin 2009 entre Valence et Tournon pour les 20 ans de REVV. Lucien Alessio

### Au Mexique aussi !

Au Mexique, pays émergent où il fait bon s'afficher avec une belle voiture - comme dans bien des sociétés - le vélo semble tenir bon et on croise des cyclistes de tous âges, parfois très chargés comme les livreurs de lait ou de bonbonnes d'eau, parfois pédalant sur des engins beaucoup trop petits, mais visiblement habitués à ce mode de déplacement si économique. On voit apparaître des petits sites équipés d'arceaux, où l'on retrouve l'immuable vélo mexicain à guidon inversé et double tube de cadre. Sur une grande rocade de Puebla, un gros chantier de construction d'une voie cyclable métallique surélevée (mais oui!) qui sera bien connectée aux universités et centres commerciaux." Paul Michalon

